

DEC152059INS2I

Décision portant cessation de fonctions de Mme Christine WENGER aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

Vu la décision n°142459INS2I du 28 octobre 2014 nommant Mme Christine WENGER, chargée de mission auprès du président du CNRS pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I) ;



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin à sa demande, à compter du 1^{er} octobre 2015, aux fonctions de chargée de mission, pour pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), exercées par Mme Christine WENGER auprès du président du CNRS.

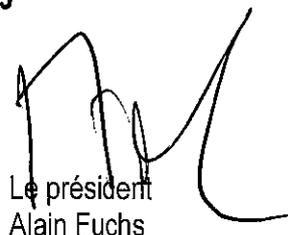
Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Bretagne et Pays de la Loire.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le - 9^o OCT. 2015


Le président
Alain Fuchs